DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE COMMUNE DE BOUTIGNY 77470	CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU LUNDI 27 MAI 2024 À 18H30

COMPTE RENDU

****

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le lundi 27 mai 2024 à 18h30, conformément aux articles L. 2121-10 et 14 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Marc ROBIN, Maire.

Présents : MM ROBIN, AUBART, BONNERAVE, JORDAN, LELOUP, MAHÉ, MENOT et PLACENT.
MMES de LAMOTTE et LANDA.

Absents excusés : Mme MASCHI-VASSILIERE qui a donné pouvoir à M. MENOT, Mme PETIT qui a donné pouvoir à M. PLACENT, M. LABRANQUE qui a donné pouvoir à Mme de LAMOTTE, M. PIEDELOUP qui a donné pouvoir à Mme LANDA et M. ROSSIGNOL qui a donné pouvoir à M. LELOUP.

Secrétaire de séance : M. BONNERAVE

Le quorum est atteint.

Le Maire ouvre la séance et fait l'appel nominal. Ensuite, il est procédé en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire au sein du conseil :

M. BONNERAVE est désigné pour remplir cette fonction.

Monsieur le Maire soumet au vote le procès-verbal de la séance du 22 avril 2024 qui est approuvé à l'unanimité.

Avant de lancer la réunion, M. VAN VLAENDEREN, Architecte et Maitre d'œuvre de la réhabilitation de la mairie est invité par Monsieur le Maire pour présenter son analyse technique et financière des offres sur les 9 lots.

ORDRE DU JOUR

****

1) DEMANDE DE SUBVENTION « FONDS DE CONCOURS » AUPRÈS LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE MEAUX

La demande de subvention correspond au projet de réhabilitation du centre de Boutigny.
Le montant prévisionnel de cette opération sur 3 années sera le suivant :

Coût HT :	424 120.00 €
TVA 20 % :	84 824.00 €
TOTAL TTC :	508 944.00 €

Le financement de cette opération serait le suivant :
DETR 2024 accordée : 116 209.00 €
FER à solliciter sur 3 ans 105 000.00 €
Demande de subvention CAPM 100 000.00 €
Total HT restant à charge de la commune : 102 911.00 €
TVA 20 % à provisionner : 84 824.00 €
Total TTC à charge de la commune : 187 735.00 €
Délibération votée à l'unanimité.

2) DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION DE SERVICES ET SOINS A DOMICILE DE TRILPORT ET SES ENVIRONS (ASSAD)
Pour 2024, le tarif horaire est inchangé.
Nombre d'heures effectuées en 2023 : 676.60 heures
Nombre d'habitants : 844 (données INSEE)
Part fixe : 506.40 € (0.60€x844 habitants)
Part au nombre d'heures : 1 217.88 € (1.80€ x 676.60 heures)
Soit une demande de subvention de 1 724.28 €.
Mme LANDA a demandé si on avait la liste des personnes bénéficiaires de l'aide.
Monsieur le Maire a répondu qu'il avait eu la Présidente de l'Association au téléphone et que les noms qui lui avaient été communiqués restaient confidentiels.
Délibération votée à l'unanimité.

3) SIGNATURE DES MARCHÉS DE TRAVAUX RELATIFS À LA RÉNOVATION DE LA MAIRIE
Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le projet de l'extension et de réaménagement de la Mairie.
Il précise que pour mener à bien ces travaux une consultation a été lancée, en procédure adaptée, afin de désigner les entreprises chargées de la réalisation.
À la vue du rapport d'analyse des offres, établi par MOD-HUS Architectes de l'opération, le choix s'est porté sur les offres suivantes :
LOT 1 Gros-œuvre – VRD - Ravalement
entreprise LAPORTE à THORIGNY-SUR-MARNE
offre base HT : 304 700,00 €
LOT 2 Charpente – Couverture - Zinguerie
entreprise ECOBAT 77 à le CHATELET-EN-BRIE
offre base HT : 49 690,32 €
variante HT : - 1 041,94 € toiture chaude
LOT 3 Menuiseries extérieures - Serrurerie
entreprise BASLE à LIZY-SUR-OURCQ
offre base HT : 114 705,38 €
variante HT : + 2 950.35 € volets alu
PSE HT : + 11 584.70 € portes alu SIVU et salle du conseil
LOT 4 Cloisons – Doublages – Plafonds
entreprise SELLIER à CHAUFFRY
offre base HT : 50 000,00 €
variante HT : - 10 224,00 € enduit hygrothermique
variante HT : - 110.00 € isolation en plafond R+1
LOT 5 Menuiserie bois
entreprise CORCESSIN à CHOISY-EN-BRIE
offre base HT : 48 221,57 €
variante HT : + 963.90 € plinthes électriques
PSE HT : - 10 464.00 € portes bois SIVU et salle du conseil
Autres HT : - 4230.00 € placards non chiffrés en APD

LOT 6 Electricité
entreprise LEBATARD à COULOMMIERS
offre base HT : 44 500,00 €
variante HT : + 5 771,59 € complément incendie
LOT 7 Plomberie – Chauffage – VMC
entreprise BERANGER à LAGNY-SUR-MARNE
offre base HT : 34 963,39 €
LOT 8 Carrelage – Faïence
entreprise RENOVIMMO à MEAUX
offre base HT : 11 756,78 €
LOT 9 Peinture – Sols souples
entreprise BERNIER PEINTURE à CHANTELOUP-EN-BRIE
offre base HT : 39 500,00 €
variante HT : - 5 120,00 € sol PVC
Total HT des marchés : Montant à valider (avec PSE et variantes)
Variante HT : + 2950,35 € Volets alu uniquement au RDC sur la façade avant et à l'arrière de la Mairie.
Pour les fenêtres du haut, il faudra s'assurer auprès du MO que les moulures fassent le tour des fenêtres.
Total HT des marchés : 688 118,04 € (avec PSE et variantes).
Total HT des marchés : 698 037,44 € (hors PSE et variantes).

De nombreuses questions et échanges ont été recensés et Monsieur le Maire a répondu à toutes les interrogations portées par l'ensemble des élus présents.

Isabelle PAULTRE de LAMOTTE fait observer que les réponses des entreprises aux appels d'offres sont systématiquement supérieures aux estimations prévues par l'architecte. Elle regrette qu'il soit demandé au conseil de se prononcer dès à présent sur les résultats de ces appels d'offres présentés en séance, sans que les 4 tableaux projetés à l'écran n'aient pu être adressés en amont aux conseillers pour leur permettre de les étudier et en débattre utilement sur le fondement de questions pertinentes et précises.
Elle estime ne pas être en mesure de prendre valablement position.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré avec :
- 7 voix pour
- 2 voix contre : Mme PETIT, M. PLACENT
- 6 abstentions : MMES LANDA, de LAMOTTE, MASCHI-VASSILLIERE, MM LABRANQUE, LELOUP et PIEDELOUP
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer les marchés des attributaires désignés ci-dessus.
Délibération votée à l'unanimité des suffrages exprimés.

4) SIGNATURE DU DEVIS DU BUREAU D'ÉTUDE BEBJ
Il est rappelé que le marché de maitrise d'œuvre de l'agence « MOD-HUS Architectes à Chessy est représenté par M. VAN VLAENDEREN mandataire du groupement.
Ce dernier explique qu'il confie l'exécution des travaux au bureau d'études BEBJ à PARON pour un montant de 20 000 € HT.
Après plusieurs échanges entre les élus, Monsieur le Maire reporte cette délibération à un prochain conseil et s'engage entre temps à questionner le groupement et l'AMO pour avoir des explications supplémentaires concernant ce changement.

INFORMATIONS DIVERSES formulées par Monsieur le Maire

Les travaux en cours :

- **Voirie :**

La commission voirie s'est réunie pour évoquer les dossiers suivants :
- **Place de l'église les appels d'offres sont en cours.**
- **Rétrocession voiries une réunion est prévue le 3 juin.**
- **Marquage : Vill'équipe** interviendra pour mettre des panneaux à Vincelles. Des panneaux seront également posés pour les vélos chemin de la Garenne.
- **Wimoov** : Les emplacements ont été désignés pour positionner les stations de vélos et voitures sur Boutigny, Prévilliers et Magny-Saint-Loup.

- **Fossé :**

Les courriers pour les riverains restent à envoyer.

- **Dossier ferme :**

Réunion de visite avec un architecte, une réunion est prévue le 10 juin pour en parler.

- **Dossier école :**

L'ancien jeu Mc Do est en cours de démontage.

- **Personnel mairie :**

- Le dossier de l'Agent administratif pour arrêt longue maladie est en cours, il doit passer prochainement en Commission Médicale.
- Concernant l'Agent technique, il propose de conserver Dominique à mi-temps, il est reçu par d'autres mairies pour le complément. Vu avec lui.

Tour de table

Daniel AUBART évoque le schéma directeur eau et assainissement. Une réunion aura lieu à la DEA, en présence des représentants du SMAAEP, pour évoquer la situation du hameau de Magny-Saint-Loup.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h20.

MAIRIE DE BOUTIGNY 77470 - (SEINE-&-MARNE)

Le Maire,
Marc ROBIN